



RESERVATION

Le Padel est exclusivement réservé aux membres du Tennis Club de Lyon pour maximiser la disponibilité des terrains.

Ces règles visent à garantir un accès privilégié aux membres et à encourager les rencontres entre eux.

Il existe deux types de réservation :

- Partie publique = je cherche 1 à 3 partenaires
- Partie privée = j'ai déjà tout mes partenaires

NB: Seul les membres padel peuvent réserver une partie. Les membres Tennis doivent faire une demande auprès de l'accueil

Création d'une Partie

Tous les membres et invités doivent être inscrits au préalable sur l'application "TennisClubdeLyon"

Accès à la réservation :

- Rendez-vous sur l'application "TennisClubdeLyon".
- Sélectionnez l'option "Partie Privée" ou "Partie Publique" lors de la réservation d'un terrain.
- Une fois validée, la réservation est confirmée et le terrain est réservé exclusivement pour les joueurs inscrits.

CHOIX DES PARTIES

Partie publique (pour trouver 1 à 3 partenaires)

Lorsqu'un membre souhaite trouver des partenaires de jeu, il peut créer une partie **publique** via l'application. Cela permet de réserver un terrain et d'ouvrir la partie à d'autres membres ayant un niveau similaire (avec une variable de niveau +1/-1). Voici comment cela fonctionne :

Notification aux autres membres :

- Une fois la partie publique créée, une notification est envoyée aux autres membres du club qui ont un niveau de jeu similaire ou +1/-1, les invitant à rejoindre la partie.

Rejoindre une partie publique :

- Les membres intéressés peuvent accepter l'invitation et rejoindre le match.

Partie Privée (je connais déjà mes partenaires)

Choix des joueurs :

- Une partie privée est réservée uniquement aux joueurs sélectionnés par l'organisateur (membre du club ou invité déjà inscrit sur l'application).
- Lors des horaires rouges (12h-14h et à partir de 18h), un maximum de **1 invité** par partie est autorisé afin de garantir la priorité aux membres
- Une fois validée, la réservation est confirmée et le terrain est réservé exclusivement pour les joueurs inscrits.

INVITATIONS

Les invitations sont une tolérance, chaque membre est responsable de ses invités. les règles d'invitation sont les suivantes :

- Lors de la première invitation, le membre doit transmettre à l'accueil le nom, prénom, mail de son invité. Ainsi que le jour, l'heure et le terrain souhaité afin de permettre à l'accueil d'enregistrer l'invité et de faire la réservation.
- Une même personne peut être invité au maximum 6 fois. Entre le 01/09 et le 31/08. Au delà nous serons très heureux de l'accueillir en qualité de membre
- Les invitations sont à régler impérativement avant la partie, soit auprès de l'accueil soit via l'application mais cela n'est possible que pour les membres. les invités ne peuvent pas avoir accès au paiement en ligne.
- Pour les cartes affaires qui ont le droit à 10 invitations gratuites, merci d'informer l'accueil si vous souhaitez que ces invitations soit déduites de votre crédit
- 1 seul invité est autorisé en horaire rouge.

Horaires rouges : De 12h à 14h et à partir de 18h, un seul invité est autorisé par partie. Ces plages horaires sont réservées en priorité aux membres pour garantir leur accès

Prix de l'invitation : 14€/pers pour une partie de 1h30

NOS ACTIVITÉS ET TOURNOIS

Jean François Lagloire anime **l'école de padel et les cours collectifs** pour adultes, qui peuvent être mixtes.

Débutants ou confirmés, profitez de son expertise pour améliorer votre jeu et atteindre vos objectifs.

Le Club organise pendant les vacances scolaires des **stages pour les enfants** à partir de 10 ans.

Ces stages permettront aux joueurs de peaufiner leur technique et pour les autres de découvrir ce sport ludique.

Nous organisons régulièrement des **tournois**, comme le P250 Inelys, qui met en avant les meilleurs joueurs et récompense leur performances. Venez relever le défi et partager des moments de compétition dans une ambiance conviviale et dynamique !

PADEL + TENNIS

06 70 75 17 93

jefflagloire@hotmail.fr

D.E Meilleur classement : -30

**JEAN FRANÇOIS
LAGLOIRE**

